DECLARATION UE DE CONFORMITÉ

CE

Le fabricant: **PORTALAMPARAS Y ACCESORIOS SOLERA S.A.U.**

C/ Villa de Madrid, 53 – 46988 Paterna (Valencia) España - Spain

Déclare que le produit décrit ci-dessous:

Produit: **Différentiel 2P 40A 30 mA classe AC**
Référence: **S24D2P4030**

est conforme à la législation et aux directives indiquées au point suivant.

L'objet de la déclaration décrite ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union:

- Directive 2014/35/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 concernant l'harmonisation des législations des États membres relatives à la mise sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.
- Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques et Directives ultérieures : EU 2015/863 + EU 2017/2102.
- Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique (refonte).

par la conformité aux suivantes normes harmonisées

- UNE-EN 61008-1:2013, UNE-EN IEC 61543:2023
- UNE-EN IEC 63000:2022

Cette déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Information complémentaire:

Lieu et date d'émission: Paterna à 12/10/2024

Signé par: Antonio Moya Blázquez
au nom de: Portalámparas y Accesorios SOLERA S.A.U.

Signé: Antonio Moya Blázquez
Directeur du Département de la Qualité.

